

Strasbourg, le 8 septembre 2015

Monsieur le Premier Ministre,

L'actuelle crise des migrants place les États européens devant des défis sans précédent. Une minorité de pays se trouve dans la situation de devoir absorber la majorité de ces nouveaux venus, ce qui met à rude épreuve la solidarité politique.

J'aimerais rendre hommage aux nombreux agents publics, gardes-frontières, fonctionnaires de police et agents des services de l'immigration, qui exercent leurs fonctions de manière professionnelle et respectueuse, tandis que des milliers de bénévoles œuvrent à leurs côtés. Nombre de ces agents assument leur mission sous une pression énorme et j'invite instamment tous les dirigeants européens à étendre la notion de partage des charges aux droits de l'homme: lorsque des pays sont amenés à faire face aux besoins immédiats que génèrent ces nouveaux arrivants, par exemple pour les nourrir, leur fournir un hébergement élémentaire et leur dispenser une assistance procédurale, les États voisins et alliés devraient immédiatement leur venir en aide.

Vous trouverez ci-joint une série de principes relatifs au traitement des migrants et des demandeurs d'asile, notamment sur leur accueil, leurs conditions de vie provisoires et les garanties particulières qu'exige la situation des enfants. Toute personne qui entre sur le territoire de l'un des 47 États membres du Conseil de l'Europe doit pouvoir jouir des mêmes droits fondamentaux que n'importe quel citoyen européen, comme le garantit la Convention européenne des droits de l'homme et conformément à l'engagement de respect de la dignité humaine auquel des millions d'Européens sont profondément attachés. La Cour européenne des droits de l'homme a récemment réaffirmé qu'il ne saurait être dérogé à l'article 3 de la Convention, qui interdit tout traitement inhumain ou dégradant, même en cas d'arrivée massive de réfugiés et de migrants. Il convient également de rappeler que bon nombre de ces nouveaux arrivants sont des demandeurs d'asile dont les demandes à rester en Europe seront acceptées. Il serait contraire au but recherché de maltraiter ou d'humilier un futur membre de notre société.

/...

Monsieur ...
Premier Ministre de ...

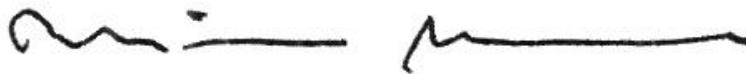
Je voudrais vous rappeler que les membres de la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB) peuvent déposer une demande de prêt pour faciliter la réalisation des améliorations indispensables de leurs infrastructures pour pouvoir accueillir les personnes qui entrent sur leur territoire. Le gouverneur m'a également indiqué que la Banque est en train de créer un nouveau dispositif fondé sur le versement de subventions, en plus des instruments dont elle dispose déjà, pour contribuer au financement des centres d'accueil et de transit.

Je peux vous confirmer que j'ai initié une analyse urgente des lacunes juridiques qui entravent à l'heure actuelle l'engagement de poursuites à l'encontre des trafiquants. Elle consistera notamment en un bilan des instruments juridiques en vigueur et de leur applicabilité concrète. Il est par ailleurs désormais évident que, quand bien même les enquêteurs connaissent l'identité des trafiquants, l'absence de coopération judiciaire entre les États européens, et notamment nos voisins du Sud de la Méditerranée, empêche les services judiciaires et de police d'agir sur la base de ces informations. Je vous informerai sous peu des mesures qui peuvent être prises dans le cadre du Conseil de l'Europe pour améliorer la coopération et renforcer l'État de droit dans ce domaine.

Suite à ma rencontre la semaine dernière avec António Guterres, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, je souhaiterais saisir cette occasion pour encourager tous les États membres du Conseil de l'Europe à soutenir le Plan d'action régional pour les réfugiés syriens de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (l'UNHCR). Il s'agit d'un plan ambitieux et bien ciblé. Vos contributions financières immédiates sont nécessaires pour que ce plan devienne opérationnel.

J'espère que cette vue d'ensemble vous sera utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, characteristic of Thorbjorn Jagland's signature.

Thorbjorn Jagland

P.J.